

# VOYAGES G.M.47 2026

Date limite d'inscription : **15 janvier 2026**  
 \*(2)Pour les bénéficiaires selon le barème ci-dessous

## POINTS DE RAMASSAGE :

- AGEN(chambre d'Agriculture)  VILLENEUVE(théâtre)  SAMAZAN (autoroute)

Site	Dates	Montant/pers	chambre indiv (*1)	aide ANCV (*2)	total Séjour
<input type="checkbox"/> Vernet les Bains	13 au 20 juin	603	96	-212	
<input type="checkbox"/> Ile de Ré	12 au 19 sept	619	93	-212	



(\*2)Aide ANCV selon barème ci-dessous en fonction de  
votre revenu fiscal de référence,  
**Valeur susceptible d'être modifiée en 2026**

Parts (*2)	Célibataire	Couple
1	17 133	
1,5	22 780	
2	28 427	32 000
2,5	34 074	37 647
3	39 721	43 294

Commune du club : ..... N° adhérent : .....  
 NOM Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... commune : .....  
 Date de naissance : ..... lieu de naissance : .....  
 N°de tél : .....

Mail : .....

Contre indications médicales : .....

Contre indications alimentaires : .....

Personne à contacter en cas de nécessité : .....

Nom Prénom: .....

N°de tél : .....

CHAMBRE Twin : 2 lits séparés  DOUBLE: 1 grand lit  INDIVIDUELLE

Chambre partagée avec (Nom/Prénom) : .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de réalisation du séjour et m'engage à fournir tous les documents demandés.

Bénéficiaire de l'aide ANCV pour ce voyage, je m'engage à ne pas la demander une 2ème fois en 2026 dans le cadre d'un autre voyage ANCV, qu'il soit organisé par l'URA, par une Fédération Départementale ou par un Club.

Date et signature :

Votre inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier complet.

(\*1) Nombre de chambres limitée

# ÉCHEANCIER

## MONTANTS PAR PERSONNE

Destination	Échéance	Date	Montant chambre double		Montant chambre seule	
			avec ANCV	sans ANCV	avec ANCV	sans ANCV
Vernet-les-Bains	Acompte 1	À l'inscription	190 €	300 €	190 €	300 €
	Acompte 2	15/04/2026	201 €	303 €	297 €	399 €
Île de Ré	Acompte 1	À l'inscription	200 €	300 €	200 €	300 €
	Acompte 2	15/07/2026	207 €	319 €	300 €	412 €

**\*Documents à joindre :**

1- copie recto-verso de la carte d'adhérent 2026 (**dès qu'elle sera en votre possession**)

2- Voyage ANCV : si non imposable, copie complète de l'avis d'imposition (revenus 2025),

Pour avoir droit à l'ANCV, votre revenu fiscal de référence doit être suivant le nombre de parts, inférieur aux plafonds (voir page 1)

3- Fiche d'inscription par personne en précisant le nom de la personne partageant la chambre. Merci de remplir tous les champs du bulletin d'inscription.

4- Copie recto/verso de votre carte d'identité ou du passeport (vérifier la date de validité en fonction des dates du voyage)

5- Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de G.M.47 (les montants indiqués ci-dessus sont les montants par personne). Ils seront encaissés aux dates précisées.

**\*conditions d'annulation :** téléphoner à la coordinatrice de G.M.47 au **05 53 66 97 05** et confirmer immédiatement par écrit (mail ou courrier). La coordinatrice fera part de la suite donnée au dossier d'annulation (pièces justificatives etc...). La contribution voyage de 1,5% n'est pas remboursable.

**\*Documents à prendre avec vous :**

- Carte d'identité ou passeport + 1 photocopie dans la valise
- Carte vitale, certificat d'inscription assurance maladie invalidité (conseillé) et carte de groupe sanguin

Les dossiers complets sont à envoyer à l'adresse suivante :

**Générations Mouvement 47**  
**271 rue de Péchabout BP 80349**  
**47008 AGEN**